

MESSAGER DE TAITI

Journal Officiel des Etablissements français de l'Océanie.

MATAHITI 40. — N° 4.

TE VEA NO TAITI.

TAHITI 27 NO TENDRE.

On s'abonne à l'imprimerie.
Un an 48 fr. — Six mois 24 fr. — Trois mois 12 fr.
Payables d'avance.

Dimanche 27 JANVIER 1861.

Annonces 1 fr. la ligne.
Annonces répétées moitié prix.
Au comptant.

SOMMAIRE.

PARTIE OFFICIELLE. — Election d'un chef pour le district de Mataeo — Election d'un chef pour le district de Toahotu.
— Nomination d'un chef mutai, au district de Teaharoa (île de Moorea). — Tableau des recettes locales du 4^e trimestre; 1860.
PARTIE NON OFFICIELLE. — Nouvelles de Moorea. Deux discours de S. M. l'Empereur des Français, l'un à Marseille, l'autre à Alger. — Faits divers. — Variétés: Géographie physique de l'Océan atlantique. — Mouvements du Port. — Mercuriale. — Tableau d'abatage. — Observations météorologiques.

Nous invitons ceux de nos abonnés, qui n'ont pas encore renouvelé leur abonnement, à remplir cette condition dans le courant de la semaine, s'ils ne veulent éprouver une interruption dans l'envoi du Messager.

PARTIE OFFICIELLE.

GOVERNEMENT DU PROTECTORAT.

▼ Pomare IV, Reine des Iles de la Société et dépendances, et le Commandant, Commissaire Impérial.

Vu la lettre du chef Teaharoa, du district de Mataeo, par laquelle il demande, à cause de son âge et de son état de santé qui ne lui permettent plus de s'occuper activement des affaires de son district, l'autorisation de faire élire un successeur à sa cherté de Mataeo, et à présenter son fils Teiho à l'élection.

Vu l'élection qui a été faite dans le district de Mataeo, le 13 janvier 1861, conformément à la loi du 22 mars 1859, modifiée le 16 février 1857.

Election dont voici le résultat:

Nombre des Electeurs 35.

Nombre des Electeurs présents 24.

Nombre des Electeurs pour Teiho 24.

Reçoit la démission de Teaharoa de ses fonctions de chef et sanctionne l'élection de Teiho, faite par le district de Mataeo.

Teiho, entrera en fonctions, le 31 janvier 1861.

Le Commandant, Commissaire Impérial, accorde à ce nouveau chef la somme de trois cent soixante francs pour solde annuelle.

La présente nomination sera enregistrée aux Revues, à la première section des services Indiens, et partout où besoin sera, et publiée au Messager.

Papeete, le 19 janvier 1861.

POMARE.

Le Commandant, Commissaire Impérial,

E. G. de la RICHERIE.

Pomare IV, Reine des Iles de la Société, et dépendances, et le Commandant, Commissaire Impérial.

Vu la lettre du chef Teaharoa, du district de Toahotu, par laquelle il demande, à cause de son âge et de son état de santé qui ne lui permettent plus de s'occuper activement des affaires de son district, l'autorisation de faire élire un successeur à sa cherté de Toahotu, et à présenter son fils Roipha à l'élection.

Vu l'élection qui a été faite dans le district de Toahotu, le 13 janvier 1861, conformément à la loi du 22 mars 1859, modifiée le 16 février 1857.

Election dont voici le résultat:

Nombre des Electeurs 38.

Nombre des électeurs présents 23.

Nombre des électeurs pour Roipha 19.

Reçoit la démission de Teaharoa de ses fonctions de chef et sanctionne l'élection de Roipha, faite par le district de Toahotu.

Roipha, entrera en fonctions, le 31 janvier 1861.

Le Commandant, Commissaire Impérial accorde à ce nouveau chef une somme de trois cent soixante francs pour solde annuelle.

La présente nomination sera enregistrée aux Revues, à la première section des services Indiens et partout où besoin sera et publiée au Messager.

Papeete, le 19 janvier 1861.

POMARE.

Le Commandant, Commissaire Impérial,

E. G. de la RICHERIE.

Par Ordre de S. M. Pomare IV, Reine des Iles de la Société et dépendances, et le Commandant, Commissaire Impérial, en date du 16 janvier 1861.

L'Indien Tiara est nommé chef mutai du district de Teaharoa (île de Moorea), en remplacement de Yanaa, qui a cessé ses fonctions.

HAU TAMARU.

Pomare IV, Arii vahine: no te mau fenua Totaiete e te mau fenua au mai, e te Tomana te Auva o te Emepera. I te hio raa i te rala a te Tavara ra a Teaharoa e te matacina ra no Toahotu, i te ani raa mai, e no toa matahiti e no toa parupuru i ore i tiai iana te rave hio mai i te mau ohia no te matacina ra i tiai iana te rave hio mai i te mau ohia no toa toa. Tavaa i Mataeo e au tua mai i te tamaiti ia Teiho i te mau raa.

I te hio raa i te mau raa i rave hio i roto i te matacina ra i Mataeo i te 13 no Tenuare 1861, mai au i te Ture no te 22 no Mati 1859 faaburue hio i te 16 no Pepetare 1857.

Mati raa mai teie te hura.

Te rahi o te feia mati 33

Te rahi o te feia mati i fae mai 24

Te rahi o te feia mati no Teiho 24

Te faari nei i te faahoroa mai o Teaharoa i toa toa Tavana, e te faati nei i te mau raa ia Teiho, mai hio e te matacina ra o Mataeo.

Ei te mahana 21 no Tenuare 1861, e rave ai Teiho i toa toa.

Eaofu te Tomana te Auva o te Emepera na teinei Tavana, api i na monie taru haere e ono ahuru farane i te matahiti hio.

E papahi hio nei parau toa i te hio raa, i te fuba hio no te mau ohia Teiho, e te mau vai aloa e au ra, e nenei hio i roto i te Vea.

Papeete le 19 no Tenuare 1861.

POMARE.

Te Tomana te Auva o te Emepera.

E. G. de la RICHERIE.

Pomare IV, te arii vahine no te mau fenua Totaiete e te mau fenua au mai, e te Tomana te Auva o te Emepera. I te hio raa i te rala a te Tavara ra a Teaharoa e te matacina ra no Toahotu, i te ani raa mai, e no toa matahiti e no toa parupuru i ore i tiai iana te rave hio mai i te mau ohia no te matacina ra i tiai iana te rave hio mai i te mau ohia no toa toa. Tavaa i Mataeo e au tua mai i te tamaiti ia Roipha i te mau raa.

I te hio raa i te mau raa i rave hio i roto i te matacina ra i Toahotu i te 12 no Tenuare 1861, mai au i te Ture no te 22 no Mati 1859 faaburue hio i te 16 no Pepetare 1857.

Mati raa mai teie te hura.

Te rahi o te feia mati 38

Te rahi o te feia mati i fae mai 23

Te rahi o te feia mati no Roipha 19

Te faari nei i te faahoroa mai o Teaharoa i toa toa Tavana, e te faati nei i te mau raa ia Roipha mai hio e te matacina ra o Toahotu.

Ei te mahana 21 no Tenuare 1861 e rave ai Roipha i toa toa.

Eaofu te Tavara te Auva o te Emepera na teinei Tavana, api i na monie taru haere e ono ahuru farane i te matahiti hio.

E papahi hio nei parau toa i te hio raa, i te fuba hio no te mau ohia Teiho, e te mau vai aloa e au ra, e nenei hio i roto i te Vea.

Papeete le 19 Tenuare 1861.

POMARE.

Te Tomana te Auva o te Emepera.

E. G. de la RICHERIE.

No te faue raa a T. H. Pomare IV, Arii Vahine no te mau fenua Totaiete e te mau fenua au mai e te Tomana te Auva o te Emepera i te 16 no Tenuare 1861.

Ua faaloroa hio te taata ra o Tiara i raatira Mutai no te matacina ra no Teaharoa (Moorea) i te mau faa Yanaa i te ore i tiai.

Reserve US\$0

[illegible]

Page 2, le 1^{er} janvier 1864.
L'Ordonnateur provisoire faisant fonctions de
Directeur de l'intérieur.
Ch. SUE.
[1] Dont 200,000 fr. de matériel, 200,000 fr. de matériel et 31,325 fr. de c. d.
prélevés sur le fonds de réserve.

NOUVELLES D'EUROPE

[†] *Extraits du Nouveau universel.*

—Paris, le 10 septembre

Discours prononcé par S. M. l'Empereur au banquet offert par le commerce de Marseille, en réponse au toast de M. Pastre, président de la chambre de commerce.

Messianico

« Le banquet offert par la chambre de commerce me procure l'heureuse occasion de remercier publiquement la ville de Marseille de l'accueil chaleureux qu'elle a fait à l'émigratrice et à moi.

« Les démonstrations si unanimes d'attachement que nous avons reçues depuis le commencement de notre voyage me touchent profondément mais ne sauraient m'enorgueillir, car mon seul mérite a été d'avoir une foi entière dans la protection divine comme dans le patriotisme et le bon sens du peuple français.

« C'est l'union intime entre le peuple et le souverain qui fait notre force à l'intérieur comme à l'extérieur, et qui nous a permis, malgré de grandes difficultés, de ne jamais arrêter notre marche progressive. »

« Ce désir du bien, cet élan vers tout ce qui est noble et utile ne sauraient se ralentir aujourd'hui que les circonstances sont plus favorables et que la tranquillité est le vœu de tout le monde.

* Si quelques murmures, envieux, viennent de loin frapper nos oreilles, ne nous en inquiétons pas, ils se briseront contre notre indifférence comme les vagues de l'Océan expirent sur nos côtes.

« Travaillons donc de toutes nos forces à développer les ressources de notre pays : les travaux de la paix ont à mes yeux des couronnes aussi belles que des lauriers.

« Dans l'avenir de prospérité et de grandeur que je rêve pour la France, Marseille tient naturellement une large place par son énergie et l'intelligence de ses habitants comme par sa position géographique. A proximité du port militaire de Toulon, elle me semble représenter sur ces rives le génie de la France tenant d'une main l'olivier mais sentant son glaive à son côté.

« Qu'elle règne en paix sur cette mer, la cité phocéenne, par la douce influence du commerce; qu'elle civilise, par la multiplication des rapports, les peuples barbares; qu'elle resserre les liens des nations civilisées; qu'elle engage les peuples de l'Europe à venir se donner la main sur les rives poétiques de cet île, et ensevelir dans la profondeur de ses eaux les faibles jalouses d'un autre âge; enfin, que Marseille se mette à toujours telle que je la vois, c'est à dire à la hauteur des destins de la France, et un de mes souhaits les plus ardens sera accompli.

Nous reproduisons la réponse de l'Empereur au discours que lui a adressé le président du conseil général d'Alger au banquet offert par la ville :

« Ma première pensée, en mettant le pied sur le sol africain, se porte vers l'armée dont le courage et la pérsévérance ont accompli la conquête de ce vaste territoire.

Marseille, le 14. septembre 1869

Te parau a T. H. te Emepera i te Amu raa maa rahi i
rave hia e te fei hoo taao i Marseille, i te pahono raa 'te i
te parau a miti Paistre, pereteni o te amai raa no te hoo raa
taao.

E. homa

• No te amu raa maa rahi i rave hia e te Amui raa hoo
taea nei, i maifai roa'i au, i te mea e, te taa nei iau te fa-
aife atra noa, i toa mauururu rahi i to te oire i Marseille nei,
no te ratou farii raa mai i te Emepera cabine e iai nei hoi,
ma te mahahana rahi.

• Ua tapao roa lau asu, i te asu tapao au maitai afeta
no te su rahi ta maua. I le ma te haamata raa hia mai a
a to mamane tere, e ore ra yau e teoteo hua i tei reira.
no te mea, hae roa ra vahi i au mai i nia lau, maei ra te ti-
afeti papu i mia i to te Atua ra tiai raa mai, e i nia toa hoi
i te au e te maua maitai e to farami nei.

- No te au maifai he e au nei i totopu i te lafa e to raitou Arii i rahi ai to tatou pua i te fonua nei, e i rapacau afa he, e o tei faatia mai, rahi noa iho ai a fe peapea, i te tamam maite a i te haerea i oua.

O te hinaaro i te matai ra, o te mea la e au i te faata
'loa nei ia titau uana'u, e e ore hoi ia e au ia faarehia
i te tenei, inaha hoi te au nei te Atotau, e te titau hia nei
hoi te haa e te faata 'loa nei.

na: a la faaro- non hoi to latou mau taria i te parau i i
fei no te aia e mai ra, e hiaha: ia e peopea non 'tu i tei
reira, e fiai fau'as ore non mai i i nia i to latou nei ha-
poo e ve raa 'tu, mai te aro e te moana i nia i to latou nei
ue fema.

« E-taiahoito hua-ra i tei nei i te taa-rahi raa i te taou
o to talou nei feuna- i tou nei hoi hio raa, e korona 'toa
ia to te hau o tei faito atoa te unauna i to-te hei no te aro
raa ra.

« I te ruperupe raa e te hīnūhū e tītau rahi hia nei e o te au no Farani, e vahi rahi mau ia ia te rona i Marseille, I te Hōlo e te Iti e toa mau tana, e i toa i toa nei hoi ia raa. I pihaiho i te ava pare ra i Toulon, te au mau eia i tou nei hio raa i te paari no Farani te tītau mau te olive i te mān rā i tahi rima, e mā te ite aora ē, te fatata māra te aorari i pihaiho.

[illegible]

Paris, le 21 Février

Alege, te 19 Teama 1860, hora 10, 10 mi te ahi ahi

Te faaite faahou-hia nei-te parau i pihomo hia tu e le Emepera i te parau a to' eretifeni o le apo' raa, rahij Alege, i te amu ra maa i rave hia e to' tana ure ra nana.

«Tua manao raa mamua, i te lae raa mai e tau avae i nia i te rapa Afenita' tei, eae nia i i te nuu facheu, no to raiou hoi matan ore e te ihoio roa: hua mai ai teineie lenua rahi. »

E ora hai te Atua e te mau mau ra, e tau mai i te pau
rahi o te tamai i ma i te tasia, ihoi ra e, e i faaitua raa,
e aore ra e i faioara raa. I roto ra i te tatou nei rima, ua
nirō maite ia tupa pau ra e i faioara raa, e ia tatou nei
ohipa naiaamoa o te imi ia i te maiaia o na Arabia e
toru atoa mihoni, o tei tae mai i raro ae i te tatou nei hua,
na ruto i te aro raa.

Ua haapae ma tatau e te Atua e haapare hua i mahu
i te mea tonu, i te mau rahi e noa i te mararama ra.
Eha ra hoi te huri o taua mararama ra? O te faari
ia i te maua e noa nei ei taa, te ora o te taata nei ei
maia rahi-roa, e tona mararama roa aa ei maua
hau e roa tu.

I tolenet ra e faa teletē i te Arahia nei ia toa te hua hana hana o te fetai tiamā ra, e haupapare i te i te i toto i ia rātoā, e faatōa toa i ai ia rātoā e faaroo nei, e hemaia i te rātoā parahi rā, i te haupapare rā mai toto mai i tei nei fetai i te mea toa toa i te Arahia i vaiho i reira, e i te hā nei i vaiho nei na mai te faahoto o te mea

o ta tatou ta ohipa : e eiaa , hoi e eia e te mauaia ta tatou .
 I tei nei hoi teia faapuu Hoite , o tei haere mai e faaiti
 te reva farani i Aligieria nei , e te mau ravaa paari atoa hoi
 a tei hia maramarama ra , eue , noa'i i va vau te parau atia
 ta tatou e , e tauturu maite : hia ratou e te hau rai . No te
 mau ravaa hoi i tua hia'i e au ta ratou no te faalere raa
 i te huu , au iia hia hia i ratou soti to ratou ra fepaa
 ma , e hia faapuu maite hia tei nei a , e'ia hia i te manao
 raa e , eue hia ta ratou haapao raa , e'ie riro au e ta tania
 i te haere mai e te parahi hia i nia i tei nei fepaa , o tei riro
 raa i to farani e a muri noa'u .

No te hasi hoi e vai i Europa ra; e tiai ta Farani te faa-
tahi-bua i toa humani itaitai to mau-fenua aihue-ra;
e uai te mea e, ua oia na mai nei au i te moana, la terei
riri i rototo i outou na, ioloua i hinaroi te uaiho mai e
lapuo mo tou haere mai, i te tatari raa' te i moa, e te tiai
ra pupu hoi i te hopea mau no Farani, o tei haamitalo
hia e te Atua tana' toa mau ravea no te mitaiti e te taala
gei. Te iu nei au to te hinaroi i lalumeine roa Afefika

« Mais le Dieu des armées envoie aux peuples le fléau de la guerre que comme châtiment ou comme récompense. Dans les guerres, la conquête ne peut être qu'une récompense, et votre premier devoir est de vous occuper du bonheur des trois millions d'Arabes que le sort des armes a fait passer sous votre domination.

« La Providence nous a appelés à répandre sur cette terre les bienfaits de la civilisation. Or qu'est-ce que la civilisation ? c'est de compter le bien-être pour quelque chose, la vie de l'homme pour beaucoup, son perfectionnement moral pour le plus grand bien. Ainsi élever les Arabes à la dignité d'hommes libres, répandre sur eux l'instruction, tout en respectant leur religion, améliorer leur existence en faisant sortir de cette terre tous les trésors que la Providence y a enfouis et qu'un mauvais gouvernement laisserait stériles, telle est notre mission : nous n'y faillirons pas.

« Quant à ces barbares colons qui sont venus planter en Algérie le drapeau de la France et, avec lui, tous les vices d'un peuple civilisé, ai-je besoin de dire que la protection de la métropole ne leur manquera jamais ? Les institutions que je leur ai données, leur ont-elles retrouvées ? leur patrie tout entière, et en particulier dans cette voie, nous devons nous dire que leur exemple sera suivi et que de nouvelles populations viendront se fixer sur ce sol à jamais français.

« La paix européenne permettra à la France de se montrer plus généreuse encore envers les colonies, et, si j'ai traversé la mer pour rester quelques instants parmi vous, c'est pour y laisser comme trace de mon passage, la confiance dans l'avenir et une foi entière dans les destinées de la France, dont les efforts pour le bien de l'humanité sont toujours bénis par la Providence. Je porte un toast à la prospérité de l'Afrique. »

Le congrès des têtes couronnées réuni à Varsovie s'est terminé tout à coup, le 26 octobre, par suite de la maladie de l'impératrice d'Autriche de Russie. Les membres du congrès, accompagnés de leurs ministres, ont eu une conférence le 26. Rien d'authentique n'a transpiré au sujet de ce qui s'y est passé ; néanmoins il est généralement admis qu'on y a posé le principe de la nécessité d'un congrès européen.

Cochinchine, attaque contre les français.

Des nouvelles de Saigon nous sont arrivées par la barque *Albert*. Elles portent la date du 23 juillet, et contiennent quelques détails sur l'attaque dirigée le 8 juillet contre la garnison française de cette ville par les Annamites.

Plus de 100 hommes faisant partie de la troupe des Annamites étaient parvenus à pénétrer dans l'intérieur des fortifications françaises avant qu'on se rendit de leur point d'attaque. Néanmoins quand vint l'action générale, les français, pris à l'improvise, parvinrent à repousser l'ennemi en lui faisant subir une perte de 100 hommes tués ou blessés. La garnison elle-même, composée de 250 à 300 hommes, a pu souffler et s'est battue en désespérée. Elle a perdu peu de monde. Chaque nuit, on s'attendait à un engagement décisif. Les ruzs étaient barricadés.

Nous lisons dans l'*Echo du Pacifique* du 21 novembre :

Dans la dernière bataille, Garibaldi a payé sa personne et ramené ses combattants les Calabrais hésitants. Son pantalon, a été percé d'une balle. « Au moins si j'en avais un de rechange ! » s'est-il crié.

Le petit détachement des volontaires français, commandé naguère par M. de Flotte, a fait des prodiges d'audace. Un d'eux à quinze boites avait élevé son kipi se mit à l'intervaller en criant :

« Malheureux, crois-tu qu'il est prudent de marcher tête nue par ce temps-ci ? »

Cette poignée d'hommes a fait merveille.

Le général Tur, voulant faire défilier ce détachement qui défendait une position difficile, fut étourdi en voyant cette poignée d'hommes, et il leur dit : « Volontaires français, vous avez perdu la cavalerie italienne un service éminent. Vous êtes 50, et le vôtre en compte 500. Vous êtes bien les héros des soldats de Soferino ! »

Variétés.

GÉOGRAPHIE PHYSIQUE DE L'OcéAN ATLANTIQUE.

Traduit de l'anglais et extrait du *Moniteur Universel*.

(Suite)

Nous ne voulons pas entrer ici dans le détail de ces difficiles mécaniques, mais elles ont été d'une nature très-intéressante, et elles demandaient un grand esprit d'invention et une grande persévérance pour être surmontées. On pourra se faire quelque idée de leur importance et de leur étendue quand on saura qu'une série de plus de deux mille expériences, distinctes les unes des autres, a été faite, sur sujet des singularités et du calcul de la transmission seuls, et que soixante-dix différents types de câbles ont été essayés avant qu'on ait fait choix de celui qui a été définitivement adopté. « Quoique nous ne voulions nous appuyer ici sur aucune particularité concernant ce sujet, et qu'il soit plus que probable que, dans aucun essai futur, nulle modification considérable n'aura lieu à l'égard de plusieurs d'entre elles, il est néanmoins nécessaire que nous tracions une esquisse générale de cette partie importante de l'opération.

Le câble définitivement choisi consistait en six câbles de cuivre d'un seizième de pouce de diamètre, tordus autour d'un fil central de même dimension. Tous ces sept fils devaient se briser avant que le contrat ne fût dévolu. Cette construction devait produire une élasticité suffisante pour que le câble put s'étendre d'un cinquième de sa longueur totale sans se briser.

Le poids du câble était, sans près qu'il ne put l'affaiblir, d'une tonne par mille dans les cas qui se sont présentés. 14 quinquante dans l'eau, et il avait été calculé que la plus grande tension qu'il était probable que le câble eût à subir ne serait pas supérieure à deux tonnes et demie. Beaucoup de difficultés et de grands risques avaient été prévus et expérimentés pour l'émission du câble, hors du vaisseau dans lequel il était transporté, et il est noté que plusieurs câbles partiels ont été subis dans cette opération avant que la totalité de la ligne fût complétée. Les divers procédés, soit mécaniques, soit électriques, qui devaient être essayés d'avance, ont tentés au dernier moment.

Notre objet principal, en ce moment, est d'expliquer la proportion dans laquelle la géographie physique et l'histoire naturelle ont participé à cette grande œuvre, qui fut finalement accomplie, au moins momentanément.

Il y a trois parties de cette enquête que nous devons plus spécialement examiner :

1° La profondeur de l'Océan dans la partie terminale appelée haute mer, et la forme approximative du fond de l'Océan ;

2° La température des eaux les plus profondes de l'Océan, comparée avec celle de la surface ; la direction et la force des courants, agissant à de grandes profondeurs, la nature et l'étendue de ce qu'on peut appeler la mer profonde, produite tant par les courants du fond que par le passage des montagnes de glace chargées de débris, qui descendent des latitudes élevées vers des latitudes plus basses ;

3° L'état géologique actuel au nature du roc situé au fond de la mer, qu'il soit solide, ou, plein d'aspérités, uni ou mou, et aussi, si possible, la nature des habitants du fond, s'il en existe, ou du moins la nature et l'état des débris organiques qui se trouvent à de grandes profondeurs.

Premièrement donc, profondeur de l'Océan et configuration du fond de la mer.

MÉTIERES POUR MESURER LA PROFONDEUR DE L'OcéAN.

La profondeur de la mer basse est facilement reconnue, en laissant tomber simplement un poids attaché à un cordeau, et en notant le point où le cordeau cesse de se courber rapidement. Cette opération s'appelle sondage de la mer, ou, *aller la zonde*, et est connue de quiconque a navigué. Mais ces, la sonde est généralement infidèle à un gilet, formant une dépression concave, garnie de suif à sa partie inférieure. Quand le plomb arrive au fond, le suif se fixe aux cailloux ou à la vase, qui y adhèrent et remontent avec lui, on lit l'empreinte des coraux ou du rocher, et l'indique ainsi, dans une certaine mesure, la nature du fond. C'est seulement dans les profondeurs moyennes que ces moyens ont jusqu'à présent réussi. Jusqu'à ces dernières années, il n'y avait pas d'autre méthode pour reconnaître les grandes profondeurs, qu'en jetant dans l'eau un poids pesant auquel était attaché un fil bifurqué des fils de chanvre grossier tordus ensemble, ou des fils de soie. On supposait que le plomb arriverait au fond ou devait ressentir un choc ou une secousse, ou que le cordeau devenait flottant, il cessait de filer.

Au-dessous d'une profondeur de quelques mille pieds (au plus 6 ou 8,000) ces moyens étaient excessivement incertains, et on ne pouvait pas compter sur eux ; car, en premier lieu, on ne peut ressentir aucune secousse quand une si grande longueur de corde est dehors ; et, en second lieu, il est parfaitement certain qu'un troisième objet se présente, qui agit sur une semblable ligne au point de l'emporter, longtemps après que le poids a cessé d'agir sur elle. Plusieurs inventions ingénieuses ont été essayées pour éluder la profondeur en se rendant compte de la pression de l'eau. Mais quelques-elles aient adroitement réussi dans des cas de moyennes profondeurs, toutes ont échoué quand on les a essayées dans des eaux vraiment profondes.

L'un, par exemple, a essayé l'effet de l'explosion de fortes charges de poudre à canon, en laissant tomber une bombe, espérant que la distance serait déterminée par le temps que le son mettrait à parvenir à ses oreilles, le moment de l'explosion étant connu par calcul. Un autre a construit une longue sonde marée, ayant une colonne d'air ou la compression pouvait être indiquée. Un troisième a construit un appareil très-sensible, marquant le nombre des tours d'une hélice tournant une révolution par chaque brassée de profondeur. Mais on n'a entendu aucun son de l'explosion à l'air supérieur, et on n'a pu construire un instrument capable de supporter la pression énorme de plusieurs centaines d'atmosphères, produite par la vaste colonne d'eau dans le châtiment d'être obligé de pénétrer ; nulle machine donc ne fut à la fois assez forte et assez facile à diriger pour rendre utile l'emploi de l'hélice. On lit l'expérience sur expérience, et plus de 50,000 pieds de cordages furent dévorés sans produire le moindre résultat d'un fond quelconque. Les parties de l'Océan sur lesquelles on a fait ces expériences ont été reconnues incommensurables, et ces vastes dépressions de la terre occupées par les Océans Atlantique et Pacifique sont demeurées jusqu'à ce jour assez mystérieuses.

Il est évident qu'aucun essai ne pouvait être raisonnablement tenté pour immerger un câble télégraphique au fond de l'Atlantique, entre l'Angleterre et l'Amérique, et que nulle estimation ne pouvait être faite, quant à la

l'emploi de câble qui pourrait être nécessaire, jusqu'à ce que le premier grand problème relatif aux profondeurs de l'eau ne fût convenablement résolu et qu'un système d'information fût enfin trouvé. On conclut alors que l'usage de cordages spéciaux pour sonder, pesant seulement une livre, et d'une force capable de supporter un poids de 60 livres en plein air. A la suite d'une série d'expériences, et, en se servant toujours d'un même poids et de la même dimension, on trouva qu'une loi de descente pouvait être établie, au moins approximativement, en tenant compte du temps que la corde mettrait à dérouler 400 brasses. A chaque 400 brasses successives de la descente, en faisant un tableau du résultat, la conclusion finale de l'expérience pouvait être obtenue, et l'instinct ou elle toucherait le fond découvrir, parce qu'en se souvenant le poids du plongeur cessait d'emporter la sonde et que les courants seuls commencent à agir. Il en résulta que le temps moyen de la descente du plomb à une profondeur de 400 à 500 brasses fut estimé être de 2 minutes 31 secondes, entre 1,000 et 1,100 brasses, le temps fut de 2 minutes 36 secondes, et entre 1,500 et 1,600 brasses, de 4 minutes 29 secondes. Quelque chose se rapprochant d'une approximation réelle de la véritable profondeur pouvait être obtenue de cette manière; mais il va sans dire qu'aucune idée de la nature du fond de la mer ne pouvait être prise, et que cette méthode donnait lieu à conserver des doutes très-grands.

(La suite prochainement.)

DIRECTION DU PORT. — PAPETE, 24 JANVIER 1861.

BÂTIMENTS SUR RADE.

DE GUERRE.

45 janvier. La corvette à vapeur le *Cassini*, commandée par M. Ligeux, capitaine de frigate.

16 de. Le transport à voiles *Baillieu*, commandé par M. Duprat, lieutenant de vaisseau.

23 de. La corvette à vapeur *Latouche-Tréville*, commandée par M. Cabaret de Saint-Sernin.

DE COMMERCE.

4 août. Côte du Protectorat, *Alma*, de 11 ton. cap. Lemaire.

31 oct. Trois-mâts anglais *Black-Water*, de 777 ton. cap. Charles Edouard Quirre.

10 décembre. Brig-golette du Protectorat, *Julio*, de 160 ton. capitaine Lemoine.

14 de. Brig-golette du Protectorat, *Angustine*, de 10 ton. patron Futura.

31 de. Golette de Barabara, *Mami-Pala*, de 55 ton. patron Papara.

2 janv. Golette Grenadienne *Emma*, de 186 ton. capitaine Vent.

5 de. Golette du Protectorat, *Tortue*, de 18 ton. pat. Fetero.

12 de. Golette du Protectorat, *Aorui*, de 69 ton. pat. Lewis.

21 de. Brig-golette américaine *Timandra*, de 173 ton. capitaine Turner.

24 de. Golette du Protectorat, *Margaret*, de 32 ton. cap. Snou.

Mouvements du Port de Papeete, du jeudi 17 au jeudi 24 Janvier 1861.

NAVIRES DE GUERRE.

ENTRÉS.

24 janv. La corvette à vapeur *Latouche-Tréville*, cap. M. Cabaret de Saint-Sernin.

NAVIRES DE COMMERCE.

ENTRÉS.

18 j. Trois-mâts baleinier américain *Adam-Elizabeth*, de 400 ton. capitaine C. Thomas, venant de la pêche à la baleine, ayant 2,000 barils d'huile de baleine, produit de sa pêche.

31 de. Brig-golette *Timandra*, de 173 ton. capitaine Turner, venant de Sidney en 35 jours.

24 de. Golette du Protectorat, *Margaret*, de 32 ton. cap. Snou, venant de Moorea.

NAVIRES DE COMMERCE.

SORTIS.

16 de. Golette de Huahine, *Timara*, de 19 ton. cap. Blackett, allant à Raiatea.

16 de. Côte de Raiatea, *Mury*, de 11 ton. patron Holman, allant à Raiatea.

19 de. Golette du Protectorat, *Pere*, de 11 ton. patron Pape, allant à l'île Raiatea.

19 de. Golette du Protectorat, *Margaret*, cap. Snou, allant à Moorea.

23 de. Trois-mâts baleinier *Adam-Elizabeth*, cap. C. Thomas, allant à New-Bedford, avec son chargement d'huile.

MERCURIALE du 43 au 21 JANVIER 1861.

Pain.	00 l. 80 c.	le kilogr.
Farine.	70 .. 00	les 400 kilogr.
Bœuf frais.	4 .. 20	le kilogr.
Lard frais.	4 .. 20	le kilogr.
Oufs.	2 50	la douzaine.
Légumes.	4 00	le paquet.
Poissons.	4 00	le paquet.

Papeete, le 21-Janvier 1861.

Le maréchal des logis, commandant la Gendarmerie.

B. Giraud.

Vu : Le Directeur des Affaires Européennes,
Pl. Landes.

AVIS.

Le Calendrier de Taïti, pour l'année 1861, se vend, à l'Imprimerie du Gouvernement :
En feuille — 50 c. — Sur carton — 1,50.

ÉTAT DES BESTIAUX

Abattus, à Papeete, du 13 au 21 Janvier 1861.

Date de l'abattage.	Noms des Bouchers.	Noms des propriétaires.	Lieux des résidences.	Especies des bestiaux.	Nombre.	Marques.	Observations.
13 Janvier	Georget.	Mirey.	Paea.	Taureau	4	J. RO.	
15	"	Namoa.	Takenoupo.	Taureau	4	K.	
16	"	Baverati.	Takenoupo.	Bœuf	4	J.	
17	"	Lalouere.	Pepari.	Vache	4	B.	
17	Artigue.	V. Benéteau.	Tavnao.	Genisse	4	D.	
18	Georget.	Darsio.	Takenoupo.	Vache	1	J.	
19	"	Lalouere.	Paea.	Taureau	4	Sans marques.	
19	Boisseau.	Rossio.	Paea.	Vache	1	G.	
20	Georget.	Kieffer.	Paea.	Vache	1		

Papeete, le 21 Janvier 1861.

Vu : Le Directeur des Affaires Européennes,
Landes.

Le Maréchal des logis, commandant la Gendarmerie,
B. Giraud.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES du 11 au 21 Janvier 1861.

DATES.	PRESSION BAROMÉTRIQUE.		TEMPÉRATURE.			Pluie.	Vents.
	hauteur moyenne.	oscillation diurne.	à 6 h. matin.	à 1 h. soir.	moyenne de la journée.		
Lundi 11	758,0	1,6	24,2	28,0	26,1	25,9	ONO
Mardi 12	758,6	4,9	24,0	27,0	25,5	25,4	NE
Mercredi 13	758,5	1,6	24,4	29,0	26,7	26,1	ONO
Jeudi 14	758,8	3,5	23,5	29,2	26,4	26,2	NNE
Vendredi 15	759,0	2,9	23,3	29,8	26,5	26,0	ONO
Samedi 16	759,7	1,3	23,6	31,0	27,3	26,6	NO
Dimanche 17	760,0	4,7	23,0	30,8	26,9	26,2	NO

L'Imprimeur Gérant, H. HALLOT.

Papeete, Typographie du Gouvernement.